

MARCHÉS PUBLICS  
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47**

997 Av Docteur Jean Bru  
47031 AGEN CEDEX

représenté par Mme Geneviève LE LANNIC agissant en qualité de Présidente

**B - Identification du titulaire du marché public**

**SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE (SIRET 525 580 197 00198)**

Agence de Laroque Timbaut  
Lieu-dit « Le Bioule »  
47340LAROQUE TIMBAUT

représenté par M. Olivier MOULIN Agissant en qualité de Directeur d'Agence

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

**Accord cadre mono-attributaire à bons de commande et ses marchés subséquents de travaux divers sur les réseaux d'alimentation en eau potable Lot n°4 Territoires du Nord du Lot et de la Brame (Contrat n° 21001L04)**

■ Date de la notification du marché public : 23/06/2021

■ Durée d'exécution du marché public : Accord-cadre conclut pour une période initiale de 1 an reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder 4 ans.

■ Montant initial du marché public :

- Minimum annuel : 500 000,00€ HT – 600 000,00€ TTC
- Maximum annuel : 2 000 000,00€ HT – 2 400 000,00€ TTC

**D. Objet de l'avenant****■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'accord-cadre prévoit qu'au-delà d'une durée d'exécution des travaux supérieure à trois mois les prix sont révisibles.

Une formule de révision a donc été choisie pour l'accord-cadre (aucun texte n'imposant une formule particulière) dont les index retenus sont en lien avec l'objet du marché.

La formule mise en place pour la révision de ce contrat est la suivante :

$$P = (P_0 \times F) + \left[ P_0 \times (1 - F) \times \left( \frac{I}{I_0} \right) \right]$$

Dans cette formule :

P = prix révisé HT du montant des travaux exécutés dans le mois considéré,

P<sub>0</sub> = montant initial HT des travaux exécutés dans le mois,

I = index **TP10a** (50%) et **FSD2** (50%) du mois d'exécution réel des travaux,

I<sub>0</sub> = index **TP10a** (50%) et **FSD2** (50%) de la date de fixation du prix dans l'offre,

F = partie fixe 20%.

Cette formule de révision est donc appliquée à chaque marché subséquent dont le délai d'exécution des travaux est supérieur ou égal à trois mois et dont la formule de révision est mentionnée dans chaque acte d'engagement correspondant.

Cependant, il a été constaté que la formule calculée par le logiciel métier (SEDIT) dans le cadre de la gestion financière des marchés publics, n'était pas en adéquation avec la formule mentionnée dans le contrat cadre. Il n'a pas été possible au service financier de faire modifier la formule calculée par le logiciel.

Afin de régulariser cette situation, il est proposé au Bureau d'autoriser la Présidente à modifier notre contrat en remplaçant la formule initiale par la formule suivante :

$$P = P_0 * \left\{ 0,2 + \left[ 0,8 * \left( \left( 0,5 * \left( \frac{TP10a_n}{TP10a_0} \right) \right) + \left( 0,5 * \left( \frac{FSD2_n}{FSD2_0} \right) \right) \right) \right] \right\}$$

Dans cette formule :

P = prix révisé HT du montant des travaux exécutés dans le mois considéré,

P<sub>0</sub> = montant initial HT des travaux exécutés dans le mois,

TP10a<sub>n</sub> = Index Travaux Publics base 2010 **du mois d'exécution réel des travaux** - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux,

TP10a<sub>0</sub> = Index Travaux Publics base 2010 **de la date de fixation du prix dans l'offre** - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux,

FSD2<sub>n</sub> = Frais et services divers **du mois d'exécution réel des travaux** - Frais et services divers - modèle de référence n°2,

FSD2<sub>0</sub> = Frais et services divers **de la date de fixation du prix dans l'offre** - Frais et services divers - modèle de référence n°2.

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

PROJET

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)